

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02845 Numéro SIREN : 799 531 322 Nom ou dénomination : 37 EXPRESS
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2021 sous le numéro de dépôt 27454

27434

12 AOUT 2021

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

SAS ALAIN MEUNIER & Associés

Expertise Comptable

9, rue de Normandie - 93400 COURBEVOIE

Siret : 390 374 684 00038

Tél. : 01.49.05.04.20

DEPOT GREFFE

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

SARL 37 EXPRESS

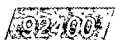
91-101 rue Henri Gautier
93000 BOBIGNY

APE : 4619B

Siret : 79953132200029

A.M.A

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre d'Ile de France



COURBEVOIE

Tel. 01 49 05 04 20

Fax. 01 49 05 04 20

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 37 EXPRESS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>91-101 rue Henri Gautier 93000 BOBIGNY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>7 9 9 5 3 1 3 2 2 0 0 0 2 9</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2020</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	279 675 39 556 240 118	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	243 000 243 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	36 848 6 730 30 118	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	399 757 208 706 191 050	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	130 000 30 000 100 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	280 127 280 127	
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	199 480 199 480	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 568 889 284 994 1 283 895		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	1 326 657 1 326 657	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	38 434 38 434	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	863 912 43 111 820 801	
		Autres créances (3)	BZ	CA	461 029 461 029	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	205 205	
		Disponibilités	CF	CG	2 177 354 2 177 354	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	37 031 37 031	
TOTAL (III)		CJ	CK	4 904 624 43 111 4 861 513		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	328 105 6 145 409		
Renvois : (1) Dont droit au bail : 235 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances :	Non recensée

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 37 EXPRESS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	864 909
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	7 769
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	883 678
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	49 701
TOTAL (III)			DR	49 701	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 185 999
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 186 591
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	207 007
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 270 560
	Dettes fiscales et sociales			DY	264 136
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	96 492
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 240
TOTAL (IV)			EC	5 212 028	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 145 409	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	5 498

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 37 EXPRESS							Néant ☐ *		
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA	14 241 313	FB	1 446 424	FC	15 687 738
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF	
			services *	FG	2 372 228	FH	7 012 677	FI	9 384 906
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	16 613 541	FK	8 459 102	FL	25 072 644
	Production stockée*							FM	
	Production immobilisée*							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	143 262
	Autres produits (1) (11)							FQ	78
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	25 215 985
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	14 124 947
	Variation de stock (marchandises)*							FT	181 797
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	153 096
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	9 596 868
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	43 936
	Salaires et traitements*							FY	591 185
	Charges sociales (10)							FZ	87 360
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations {					GA	124 734
			- dotations aux amortissements*					GB	
			- dotations aux provisions*					GC	43 111
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	49 701
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							GE	65 684
Autres charges (12)							GF	25 062 424	
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GG	153 560	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*							GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*							GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	3 265
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
	Total des produits financiers (V)							GP	3 265
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	30 000
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	11 279
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	Total des charges financières (VI)							GU	41 279
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									
								GV	(38 013)
								GW	115 546

Désignation de l'entreprise <u>SARL 37 EXPRESS</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	59 392	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	11 043	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	70 435	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	119 457	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	30 059	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	651	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	150 167	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(79 731)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	28 045	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	25 289 686	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	25 281 916	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	7 769	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	46 297
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Voir état annexe					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

SARL 37 EXPRESS

[illegible]

Désignation de la société : SARL 37 EXPRESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 6 145 409 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 770 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 73 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le cabinet comptable n'a pas participé à l'inventaire physique ni à son évaluation.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	243 000			243 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 553	230 122		279 675
Immobilisations incorporelles	292 553	230 122		522 675
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 756	31 092		36 849
- Installations générales, agencements aménagements divers	57 891	2 207		60 099
- Matériel de transport	245 458	79 426	30 684	294 199
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 684	7 775		45 460
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	346 790	120 501	30 684	436 606
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	406 862	3 265		410 127
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	210 513	6 127	17 160	199 481
Immobilisations financières	617 375	9 392	17 160	609 608
ACTIF IMMOBILISE	1 256 718	360 016	47 844	1 568 889

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	230 122	120 501	9 392	360 016
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	230 122	120 501	9 392	360 016
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		30 684	17 160	47 844
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		30 684	17 160	47 844

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	8 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	8 000

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
--	---------	---	-------------------------------------	---

- Filiales
(détenues à + 50 %)

- Participations
(détenues entre 10 et 50%)

SAS HDF BEAUTY 75001 PARIS 01	100 000		10,00	
SAS 37 WINE 93300 AUBERVILLIERS	200 000	32 064	10,00	-5 085
SAS UTO 92300 LEVALLOIS PERRET	76 500	-6 007	11,11	-3 535

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------------	----------------------	-------------------------

- Filiales
(détenues à + 50 %)

- Participations (détenues entre 10 et 50%)	80 000	80 000	270 000		
---	--------	--------	---------	--	--

- Autres filiales françaises

- Autres filiales étrangères

- Autres participations françaises	50 000	20 000			
------------------------------------	--------	--------	--	--	--

- Autres participations étrangères

La société HDF Beauty n'a pas clôturé ses comptes à la date d'établissement de cette annexe.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 223	37 334		39 557
Immobilisations incorporelles	2 223	37 334		39 557
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 632	5 099		6 731
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 277	10 497		24 774
- Matériel de transport	102 215	64 791	11 819	155 188
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 081	7 665		28 745
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	139 204	88 052	11 819	215 437
ACTIF IMMOBILISE	141 427	125 385	11 819	254 994

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 841 581 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	280 127		280 127
Prêts			
Autres	199 481		199 481
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	863 913	863 913	
Autres	461 029	461 029	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 031	37 031	
Total	1 841 581	1 361 973	479 608

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	10 127
Clients - factures à établir	333 030
Fournisseurs - RRR à obtenir	60
Etat - produits à recevoir	7 412
Divers - produits à recevoir	9 448
Total	360 077

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	49 702	49 702	49 702		49 702
Total	49 702	49 702	49 702		49 702

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation	49 702	49 702
Financières		
Exceptionnelles		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 005 021 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 499	5 499		
- à plus de 1 an à l'origine	2 180 501	73 649	1 895 256	211 595
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	485 955	485 955		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 270 561	1 270 561		
Dettes fiscales et sociales	264 136	264 136		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	797 129	797 129		
Produits constatés d'avance	1 240	1 240		
Total	5 005 021	2 898 169	1 895 256	211 595
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	33 846			
(**) Dont envers les associés	700 637			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 637 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	184 386
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	116
Banque - Intérêts courus à payer	4 134
Dettes provis. pr congés à payer	111 019
Charges sociales s/congés à payer	17 149
Etat - autres charges à payer	9 393
Taxe d apprentissage CAP	417
Formation continue CAP	639
Clients - RRR à accorder	4 251
Divers - charges à payer	8 931
Total	340 435

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	37 031		
Total	37 031		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 240		
Total	1 240		

Impacts de l'événement Covid-19

Pour faire face à ses besoins de liquidités, la société a contracté un prêt garanti par l'Etat (PGE) remboursable sur 5 ans, d'un montant de 2 000 000 d'euros.

Michael SARFATI
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
18, rue Greffulhe
92300 LEVALLOIS PERRET

37 EXPRESS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000,00 €
Siège social : 91-101 rue Henri Gautier
93000 BOBIGNY
799 531 322 RCS BOBIGNY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 37 EXPRESS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir

qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Levallois-Perret, le 15 juin 2021

Michaël SARFATI



Commissaire aux Comptes
Compagnie de Versailles

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	279 675	39 557	240 119	47 330
Fonds commercial	243 000		243 000	243 000
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	36 849	6 731	30 118	4 124
Autres immobilisations corporelles	399 758	208 707	191 051	203 461
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	410 127	30 000	380 127	406 862
Autres immobilisations financières	199 481		199 481	210 513
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 568 889	284 994	1 283 895	1 115 291
Stocks				
Marchandises	1 326 657		1 326 657	1 508 454
Créances				
Clients et comptes rattachés	863 913	43 111	820 802	600 989
Fournisseurs débiteurs	60		60	144 101
Etat, Impôts sur les bénéfices	66 173		66 173	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	375 501		375 501	393 235
Autres créances	19 296		19 296	39 122
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	38 434		38 434	32 844
Valeurs mobilières de placement	205		205	205
Disponibilités	2 177 355		2 177 355	675 041
Charges constatées d'avance	37 031		37 031	32 286
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 904 625	43 111	4 861 514	3 426 276
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 473 514	328 105	6 145 409	4 541 567

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Report à nouveau	864 909	518 499
Résultat de l'exercice	7 770	346 410
TOTAL CAPITAUX PROPRES	883 679	875 909
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges	49 702	49 702
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	49 702	49 702
<i>Emprunts</i>	2 180 501	214 343
<i>Découverts et concours bancaires</i>	5 499	33 202
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 185 999	247 545
Emprunts et dettes financières diverses	485 955	433 346
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	700 637	700 637
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	207 008	172 350
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 270 561	1 448 242
<i>Personnel</i>	112 652	60 502
<i>Organismes sociaux</i>	96 680	45 449
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		38 702
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	40 368	185 563
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	14 436	26 718
Dettes fiscales et sociales	264 136	356 934
Autres dettes	96 492	256 903
Produits constatés d'avance	1 240	
TOTAL DETTES	5 212 028	3 615 956
TOTAL PASSIF	6 145 409	4 541 567

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	15 687 738	62,57	16 747 934	59,81	-1 060 196	-6,33
Production vendue	9 384 906	37,43	11 254 964	40,19	-1 870 058	-16,62
Subventions d'exploitation			1 091		-1 091	-100,00
Autres produits	143 341	0,57	78 583	0,28	64 757	82,41
Total	25 215 985	100,57	28 082 573	100,28	-2 866 588	-10,21
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	14 124 948	56,34	16 441 511	58,71	-2 316 563	-14,09
Variation de stock (m/ses)	181 797	0,73	-1 108 486	-3,96	1 290 283	-116,40
Achats de m.p. & aut.approv.	153 097	0,61	285 804	1,02	-132 707	-46,43
Autres achats & charges externes	9 596 869	38,28	10 681 309	38,14	-1 084 440	-10,15
Total	24 056 711	95,95	26 300 138	93,92	-2 243 427	-8,53
MARGE SUR M/SES & MAT	1 159 275	4,62	1 782 435	6,37	-623 161	-34,96
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	43 936	0,18	57 072	0,20	-13 136	-23,02
Salaires et Traitements	591 186	2,36	858 321	3,07	-267 135	-31,12
Charges sociales	87 360	0,35	138 550	0,49	-51 190	-36,95
Amortissements et provisions	217 547	0,87	172 632	0,62	44 915	26,02
Autres charges	65 685	0,26	78 982	0,28	-13 297	-16,84
Total	1 005 714	4,01	1 305 557	4,66	-299 843	-22,97
RESULTAT D'EXPLOITATION	153 560	0,61	476 878	1,70	-323 318	-67,80
Produits financiers	3 265	0,01	3 608	0,01	-343	-9,51
Charges financières	41 279	0,16	1 203		40 076	NS
Résultat financier	-38 014	-0,15	2 406	0,01	-40 419	NS
RESULTAT COURANT	115 547	0,46	479 284	1,71	-363 737	-75,89
Produits exceptionnels	70 436	0,28	53 626	0,19	16 810	31,35
Charges exceptionnelles	150 168	0,60	56 336	0,20	93 832	166,56
Résultat exceptionnel	-79 732	-0,32	-2 710	-0,01	-77 022	NS
Impôts sur les bénéfices	28 045	0,11	130 164	0,46	-102 119	-78,45
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 770	0,03	346 410	1,24	-338 640	-97,76

ETATS DE SYNTHESE

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 37 EXPRESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 6 145 409 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 770 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 73 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le cabinet comptable n'a pas participé à l'inventaire physique ni à son évaluation.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

 Règles et méthodes comptables**Méthodologie suivie**

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des Interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	243 000			243 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 553	230 122		279 675
Immobilisations incorporelles	292 553	230 122		522 675
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 756	31 092		36 849
- Installations générales, agencements aménagements divers	57 891	2 207		60 099
- Matériel de transport	245 458	79 426	30 684	294 199
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 684	7 775		45 460
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	346 790	120 501	30 684	436 606
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	406 862	3 265		410 127
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	210 513	6 127	17 160	199 481
Immobilisations financières	617 375	9 392	17 160	609 608
ACTIF IMMOBILISE	1 256 718	360 016	47 844	1 568 889

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	230 122	120 501	9 392	360 016
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	230 122	120 501	9 392	360 016
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		30 684	17 160	47 844
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		30 684	17 160	47 844

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2020

Éléments achetés	8 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	8 000

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS HDF BEAUTY 75001 PARIS 01	100 000		10,00	
SAS 37 WINE 93300 AUBERVILLIERS	200 000	32 064	10,00	-5 085
SAS UTO 92300 LEVALLOIS PERRET	76 500	-6 007	11,11	-3 535

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avais	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	80 000	80 000	270 000		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises	50 000	20 000			
- Autres participations étrangères					

La société HDF Beauty n'a pas clôturé ses comptes à la date d'établissement de cette annexe.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 223	37 334		39 557
Immobilisations incorporelles	2 223	37 334		39 557
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 632	5 099		6 731
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 277	10 497		24 774
- Matériel de transport	102 215	64 791	11 819	155 188
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 081	7 665		28 745
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	139 204	88 052	11 819	215 437
ACTIF IMMOBILISE	141 427	125 385	11 819	254 994

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 841 581 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	280 127		280 127
Prêts			
Autres	199 481		199 481
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	863 913	863 913	
Autres	461 029	461 029	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 031	37 031	
Total	1 841 581	1 361 973	479 608

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	10 127
Clients - factures à établir	333 030
Fournisseurs - RRR à obtenir	60
Etat - produits à recevoir	7 412
Divers - produits à recevoir	9 448
Total	360 077

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	49 702	49 702	49 702		49 702
Total	49 702	49 702	49 702		49 702

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	49 702	49 702
Financières		
Exceptionnelles		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 005 021 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 499	5 499		
- à plus de 1 an à l'origine	2 180 501	73 649	1 895 256	211 595
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	485 955	485 955		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 270 561	1 270 561		
Dettes fiscales et sociales	264 136	264 136		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	797 129	797 129		
Produits constatés d'avance	1 240	1 240		
Total	5 005 021	2 898 169	1 895 256	211 595

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 2 000 000

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 33 846

(**) Dont envers les associés 700 637

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 637 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	184 386
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	116
Banque - Intérêts courus à payer	4 134
Dettes provis. pr congés à payer	111 019
Charges sociales s/congés à payer	17 149
Etat - autres charges à payer	9 393
Taxe d'apprentissage CAP	417
Formation continue CAP	639
Clients - RRR à accorder	4 251
Divers - charges à payer	8 931
Total	340 435

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	37 031		
Total	37 031		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 240		
Total	1 240		

Impacts de l'événement Covid-19

Pour faire face à ses besoins de liquidités, la société a contracté un prêt garanti par l'Etat (PGE) remboursable sur 5 ans, d'un montant de 2 000 000 d'euros.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 046 945	6 900 912	8 947 857
Ventes de marchandises	14 241 313	1 446 425	15 687 738
Produits des activités annexes	325 283	111 766	437 049
TOTAL	16 613 541	8 459 103	25 072 644

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 22 500 euros

Honoraire des autres services : 11 334 euros

Impact de l'événement Covid-19 sur les charges

Pour faire face à ses besoins en main-d'œuvre engendrés par les mesures sanitaires instaurées en France, la société a fait appel à un prestataire étranger afin de poursuivre ses activités. Le coût de cette opération s'est élevé à 456 260 euros comptabilisés en charges de l'exercice.

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

31/12/2020 31/12/2019

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	59 393	50 030
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 043	3 596
Reprises sur provisions et transferts de charge		

Total des produits exceptionnels	70 436	53 626
---	---------------	---------------

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	119 457	3 704
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	30 060	52 633
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	651	

Total des charges exceptionnelles	150 168	56 336
--	----------------	---------------

Résultat exceptionnel	-79 732	-2 710
------------------------------	----------------	---------------

Opérations de l'exercice

Charges Produits

Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 593	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	113 864	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	18 866	
Autres charges	11 194	
Amortissements des immobilisations	651	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		59 393
Produits des cessions d'éléments d'actif		11 000
Autres produits		43

TOTAL	150 168	70 436
--------------	----------------	---------------

Les charges et produits exceptionnels sur opérations de gestion correspondent à des indemnisations de colis perdus et aux remboursements d'assurance sur les exercices 2019 et 2020.

 Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 48 personnes.

La société est de création récente, et les embauches ont eu lieu depuis peu ce qui conduit à constater que les engagements pour la retraite ne sont pas significatifs.

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

37 EXPRESS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 91-101 rue Henri Gautier

93000 BOBIGNY

799 531 322 RCS BOBIGNY

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 7 769.76 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de | 864 909.00 € |
| - Une somme de | 7 769.76 € |
| affectée en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à | |
| | 872 678.76 € |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme
La Gérance

37 EXPRESS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 91-101 rue Henri Gautier

93000 BOBIGNY

799 531 322 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE **31 DÉCEMBRE 2020**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Il vous sera également donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	240 119	47 330	407.33
Fonds commercial	243 000	243 000	0.00
Total des immobilisations incorporelles	483 119	290 330	66.40
Installations techniques, matériel et outillage	30 118	4 124	630.24
Autres immobilisations corporelles	191 051	203 461	-6.10
Total des immobilisations corporelles	221 169	207 585	6.54
Autres participations	100 000	130 000	-23.08
Créances rattachées aux participations	280 127	276 862	1.18
Autres immobilisations financières	199 481	210 513	-5.24
Total des immobilisations financières	579 608	617 375	-6.12
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 283 895	1 115 291	15.12

Uf

ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	1 326 657	1 508 454	-12.05
Avances et acomptes sur commandes	38 434	32 844	17.02
Clients et comptes rattachés	820 802	600 989	36.58
Autres créances	461 029	576 457	-20.02
Créances	1 281 831	1 177 446	8.87
Valeurs mobilières de placements	205	205	0.00
Disponibilités	2 177 355	675 041	222.55
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	2 177 560	675 246	222.48
Charges constatées d'avance	37 031	32 286	14.70
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 861 514	3 426 276	41.89
TOTAL ACTIF	6 145 409	4 541 567	35.31
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	10 000	10 000	0.00
Réserve légale	1 000	1 000	0.00
Report à nouveau	864 909	518 499	66.81
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 770	346 410	-97.76
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	883 679	875 909	0.89
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour charges	49 702	49 702	0.00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	49 702	49 702	0.00
DETTES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	2 185 999	247 545	783.07
Emprunts et dettes financières diverses	1 186 592	1 133 983	4.64
Avances et acomptes reçus	207 008	172 350	20.11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 270 561	1 448 242	-12.27
Dettes fiscales et sociales	264 136	356 934	-26.00
Autres dettes	96 492	256 903	-62.44
Produits constatés d'avance	1 240		100.00
TOTAL DETTES	5 212 028	3 615 956	44.14
TOTAL PASSIF	6 145 409	4 541 567	35.31

W

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	25 072 644	28 002 898	-10.46
Coût des achats et charges externes	24 056 711	26 300 138	-8.53
VALEUR AJOUTEE	1 015 934	1 702 761	-40.34
Subventions d'exploitation		1 091	
Impôts, taxes et versements assimilés	43 936	57 072	-23.02
Charges de personnel	678 546	996 871	-31.93
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	293 451	649 909	-54.85
Reprise sur amort. et provisions, transfert de charges	143 262	78 516	82.46
Autres produits	79	68	16.27
Dotations aux amortissements et provisions	217 547	172 632	26.02
Autres charges	65 685	78 982	-16.84
RESULTAT D'EXPLOITATION	153 560	476 878	-67.80
Résultat financier	-38 014	2 406	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	115 547	479 284	-75.89
Résultat exceptionnel	-79 732	-2 710	
Impôt sur les bénéfices	28 045	130 164	-78.45
RESULTAT NET COMPTABLE	7 770	346 410	-97.76

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 25 072 644 € contre 28 002 898 € pour l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de 10.46 %.

En parallèle, le total des charges d'exploitation ressort à 25 062 425 €, après des dotations aux provisions et aux amortissements pour 217 547 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 996 871 € à 678 546 €, soit une diminution de 31.93 % s'expliquant par la mise en activité partielle du personnel au cours de l'exercice.

Le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 153 560 € contre un bénéfice de 476 878 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 67.80 %.

Le résultat financier, d'un montant de -38 014 €, contre 2 406 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 115 547 €, contre 479 284 € au 31 décembre 2019.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -79 732 €, contre -2 710 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 28 045 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 7 770 €, représentant 0.03 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Uf

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Nous vous présentons ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4).

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D. 441 I. - 1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		Ne pas renseigner				202		Ne pas renseigner				144
Montant total HT des factures concernées		895k€	13k€	2k€	370k€	1280k€		106k€	22k€	25k€	267k€	420k€
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		6.27	0.09	0.01	2.59	8.96	Ne pas renseigner					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	Ne pas renseigner							0.42	0.09	0.10	1.06	1.67
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443 1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)					

CF

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice
(tableau prévu au II de l'article D.441-4)

Le nombre des opérations et le système informatique en place ne permettent pas de faire ressortir ces informations.

Nous avons mis en place des procédures nécessaires afin que les délais de paiement des fournisseurs soient respectés. Ainsi le montant total des factures réglées hors délais reste peu significatif.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, réalisés dans une conjoncture difficile liée à la crise sanitaire mondiale, nous allons poursuivre nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

L'impact lié à la crise sanitaire du COVID-19 a été double :

- d'une part un côté positif, par un maintien relatif de notre chiffre d'affaires réalisé sur internet grâce notamment à une réorientation de notre activité ;
- d'autre part un côté négatif, par une baisse d'activité sur les points de vente, ainsi que sur les prestations de transports de marchandises à l'export.

Notre société a bénéficié des mesures gouvernementales liées à l'activité partielle. Les mesures sanitaires mises en place ont permis de préserver tous les emplois.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Notre société n'a pas pris de participation au cours de l'exercice écoulé.

Rappel des participations existantes

Société	% détention	Valeur d'entrée	Chiffre d'affaires	Résultat	Capital	Capitaux propres
HDFBeauty	10.00	10 000 €	Non connu	Non connu	100 000 €	Non connu
Silkipay	1.734	50 000 €	248 594 €	-139 066 €	631 479 €	353 978 €
37 Wine	10.00	20 000 €	435 889 €	-5 085 €	200 000 €	232 064 €
UTO	11.11	50 000 €	115 421 €	-3 535 €	76 500 €	70 494 €

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 7 769.76 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

LF

- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de	864 909.00 €
- Une somme de	7 769.76 €
affectée en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à.....	872 678.76 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 9 528 €, correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code.

L'impôt supplémentaire en résultant pour la société s'élève à 2 668 €.

Conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La gérance